ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LES NAȚIONS UNIES POUR L'AFFILIATION DU CENTRE INTERNATIONAL POUR LA RÉFORME DU DROIT PÉNAL ET LES POLITIQUES RELATIVES À LA JUSTICE PÉNALE

RECONNAISSANT que le gouvernement du Canada a engagé des pourparlers avec les Nations Unies en vue de conclure un accord d'affiliation du Centre international pour la réforme du droit pénal et les politiques relatives à la justice pénale de Vancouver (Colombie-Britannique), au Canada,

RAPPELANT le paragraphe 9 du dispositif de la Résolution 1991/15 du Conseil économique et social, qui accueillait favorablement cette initiative du gouvernement du Canada et qui invitait le Secrétaire général à conclure un accord avec le Canada pour la réaliser,

RAPPELANT le Mémorandum d'accord signé le 11 juillet 1991 par le gouvernement du Canada et les Nations Unies concernant le Centre international pour la réforme du droit pénal et les politiques relatives à la justice pénale de Vancouver (Canada), qui prévoyait de plus amples consultations sur la teneur définitive d'un accord d'affiliation au regard du Centre international,

RAPPELANT la Résolution 46/152 de l'Assemblée générale et la Résolution 1992/22 du Conseil économique et social sur la coordination des instituts régionaux et interrégionaux,

RAPPELANT ÉGALEMENT la résolution 1994/23 du Conseil économique et social relative aux critères et à la procédure d'affiliation d'instituts ou de centres aux Nations Unies et l'établissement d'instituts sous-régionaux des Nations Unies dans le domaine de la prévention de la délinquance et de la justice pénale;

Le gouvernement du Canada et les Nations Unies sont convenus de ce qui suit:

ARTICLE PREMIER

AFFILIATION DU CENTRE INTERNATIONAL POUR LA RÉFORME DU DROIT PÉNAL ET LES POLITIQUES RELATIVES À LA JUSTICE PÉNALE

Le Centre international pour la réforme du droit pénal et les politiques relatives à la justice pénale (ci-après dénommé l'Institut), créé au Canada à l'initiative du gouvernement du Canada, est affilié aux Nations Unies.

Le gouvernement du Canada et les Nations Unies coopéreront étroitement à la promotion des activités du Centre.